

RAPPORT ANNUEL

2018

Sommaire

1. Rapports du conseil d'administration	Page 3
Rapport de gestion	Page 3
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	Page 12
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	Page 16
Rapport spécial sur les actions gratuites	Page 17
Rapport spécial à l'Assemblée Générale Extraordinaire	Page 19
2. Comptes au 31 décembre 2018	Page 20
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	Page 21
Comptes sociaux	Page 26
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Page 48
Comptes consolidés	Page 52
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions Réglementées	Page 76

FREELANCE.COM
Société anonyme au capital de 2 861 622,72 euros
Siège social : 1 parvis de La Défense – 92044 Paris La Défense cedex
384 174 348 RCS NANTERRE

I - RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes ainsi que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification concernant les méthodes d'évaluation par rapport à ceux de l'exercice précédent.

1. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

Les principaux faits marquants concernant la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont les suivants :

- Les BSA 2016 émis par l'Assemblée générale du 22/12/2016 sont arrivés à expiration le 30/06/2018. 92,8% des BSA mis en circulation ont été exercés, ce qui a permis de lever au total 4.349.445,45€ pour Freelance.com.
- Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 juin 2018, le capital a été augmenté de 52.000 euros, par émission de 650.000 actions nouvelles de 0,08 euro de valeur nominale, pour être porté de 2 510 727,12 euros à 2 562 727,12 euros suite à la réalisation d'un apport en nature de 40% des titres de la filiale Freelance.com Maroc
- Le Conseil d'administration réuni les 17 et 18/12/2018, suite à la démission du Directeur Général, a décidé de ne pas maintenir les fonctions du DGD et ont voté le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

Freelance.com a connu une croissance importante de son activité (+122%), de Resource Management principalement, soutenue par un marché dynamique.

L'année 2018 a permis de confirmer le choix du positionnement de Freelance.com auprès des grandes entreprises (SBF 250) et des Entreprises de Tailles Intermédiaires comme le partenaire de référence pour la gestion de la sous-traitance des prestations intellectuelles. Le développement de partenariats avec des associations métiers nationales (Achats, RH, IT, etc.) a consolidé ce positionnement et a permis de renforcer l'écosystème de Freelance.com avec de nouveaux partenaires et prescripteurs.

Le développement d'une nouvelle plateforme dédiée aux Entreprises fut un marqueur de cette année 2018 : Talenteed est une solution Cloud conçue pour offrir un accès aux services phares de Freelance.com (Talent Acquisition, Portage Salarial, Resource Management) depuis un espace sécurisé, enrichi de tableaux de bords et d'indicateurs pour avoir une pleine visibilité sur l'activité des intervenants externes (indépendants ou constitués en sociétés) et sur la gestion des risques (ex : requalification) ; un enjeu fort des grandes entreprises.

Activité et résultats des filiales :

La liste des filiales et des participations figure en dernière page de l'annexe aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Maroc : Les ventes de nos filiales au Maroc ont connu une progression. Cette progression s'explique par le maintien de la progression de notre activité historique « Freelance.com +9% » et par la poursuite du développement important de l'activité d'intérim « Ego Interim + 49% ».

La filiale de ventes de prestations d'intérim, EGO INTERIM est détenue à 100% par notre filiale marocaine, Freelance.com Maroc, elle-même détenue à 100% par Freelance.com.

Suisse :

L'année 2018 se termine par un CA de 42,1 M€, en hausse de 22% par rapport à 2017.

En complément d'une croissance structurelle, un nouveau grand compte a été ouvert en 2018, l'entreprise de catering international CIS, sur l'offre de gestion déléguée des expatriés. Ce nouveau compte représente un volume d'activité de 5M€ sur l'année.

Pour continuer cette forte croissance, l'objectif reste d'élargir le panel des clients sur l'Italie, la Suisse et l'Allemagne.

AD'Missions (Suisse) : L'année 2018 se solde par une chute de l'activité avec une baisse de 16%. CA 18 : 1'320 K€. Le panel des consultants ne s'est pas suffisamment élargi après le départ de gros contrats en cours d'année. Le résultat net se conserve néanmoins avec une baisse de 14% à 70 K€.

France

Portage salarial :

Le marché du portage salarial en France continue sa croissance et les sociétés du groupe Valor s'inscrivent totalement dans ce marché avec une croissance de 12% du chiffre d'affaires ; Valor a su répondre aux demandes des grands donneurs d'ordres.

L'activité portage salarial d'AD'Missions a réalisé une bonne croissance sur l'ensemble des régions en 2018. Cette croissance dynamique en région confirme la stratégie de proximité avec les consultants portés. La région parisienne a souffert d'un léger recul lié à une concurrence accrue suite au cadre législatif mis en place par la convention collective de juillet 2017. La mise en place de nouvelles offres et le renforcement des équipes ont permis de renouer avec une croissance dynamique en Ile de France sur le dernier trimestre.

La fin d'année 2018 s'est révélée particulièrement dynamique. Le projet SMART de transformation de l'offre AD'MISSIONS a débuté en juillet 2018, sous la conduite d'un chef de projet externe.

Le budget global de ce projet est estimé à 1 250 K€. Au stade d'avancement au 31 12 2018, seules sont inscrites à l'actif les prestations du chef de projet externe.

Enfin, une application a été développée pour devenir « l'employeur délégué » des PME et PMI dans une relation tripartite. L'application a été mise en production fin 2018.

Provigis :

Le chiffre d'affaires de Provigis a connu en 2018 la plus forte croissance du secteur des plateformes de conformité fournisseurs avec +27% de chiffre d'affaires et notamment suite à des appels d'offres remportés auprès de sociétés Grands comptes.

Compte de résultat :

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 62 715 016 euros contre 28 266 796 euros au cours de l'exercice précédent. Il comprend notamment 5 817 812 euros de refacturation à nos filiales dans le cadre de l'activité de holding contre 4 124 236 euros en 2017.

Les produits d'exploitation ressortent à 63 246 758 euros (28 727 935 euros au cours de l'exercice précédent). Les charges d'exploitation ressortent à 62 688 158 euros (28 308 612 euros au cours de l'exercice précédent). Ces dernières correspondent pour l'essentiel aux autres charges externes pour 61 109 508 euros (contre 27 161 112 euros au cours de l'exercice précédent), aux salaires, traitements et charges sociales pour 1 272 858 euros (contre 830 143 euros au cours de l'exercice précédent), aux dotations d'exploitation pour 127 070 euros (contre 203 134 euros au cours de l'exercice précédent) et aux autres charges d'exploitation pour 32 470 euros (contre 14 234 euros au cours de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation est un gain de 558 600 euros (pour un gain de 419 323 euros au cours de l'exercice précédent).

Le résultat financier est un gain de 271 296 euros contre une perte de 513 435 euros au cours de l'exercice précédent. La Société a reçu 870 431 euros de dividendes en 2018 contre 581 672 en 2017. Les intérêts et charges assimilées se sont élevés à 416 919 euros (dont 332 293 euros liés à l'emprunt obligataire).

Le résultat exceptionnel est une perte de 1 069 572 euros (contre une perte de 433 481 euros au cours de l'exercice précédent) principalement due à des opérations sur titres (provisions et immobilisations financières) de 908 563 euros d'impact dans les comptes.

Le résultat de l'exercice se traduit par une perte nette comptable de 239 675 euros (pour une perte de 527 593 euros au cours de l'exercice précédent).

Bilan :

Actif :

Les immobilisations figurent à l'actif pour un total net de 20 064 772 euros comprenant principalement 16 508 798 euros de titres de participation comme suit :

En date du 1er janvier 2018, suite à la transmission universelle de patrimoine de Savoir-Faire & Ressources SAS, ont été inscrits dans le portefeuille titres de Freelance.com les participations suivantes :

- 10% du capital de la société AD'Missions Savoir-Faire SA, dont Freelance.com détient ainsi 100% ;
- 100% du capital de la société Altorem Group ;
- 100% du capital de la société Savoir-Faire et Entreprise SARL.

La dissolution-confusion de la société Savoir-Faire & Ressources SAS et sa transmission universelle de patrimoine au 1er janvier 2018 ont dégagé un mali technique d'un montant total de 1 057 845 euros affectés à ces participations pour 1 023 758 euros, le solde de 34 087 euros étant enregistré en charges financières.

En date du 29 juin 2018, a été approuvé l'apport de 40% des titres composant le capital de Freelance.com Maroc pour une valeur de 929 094 euros, rémunéré par la création de 650 000 actions de Freelance.com et le versement d'une soulte de 12 564 euros. A la suite de cet apport, Freelance.com détient 100% du capital de sa filiale marocaine.

En date du 8 novembre 2018, les participations détenues (100%) dans Altorem Group et AD'Missions Formation ont été cédées à AD'Missions Etudes et Projets.

La société a recours aux services d'un factor. Au 31 décembre 2018, le solde des créances transmises au factor et non encore réglées par les clients s'élève à 15 014 622 euros contre 6 257 888 euros à fin 2017. Les créances sur l'Etat, d'un montant de 3 492 135 euros correspondent principalement à des créances de TVA.

Passif :

Au 31 décembre 2018, le capital social s'élève à 2 861 623 euros, les primes et réserves représentent 8 547 823 euros, le report à nouveau débiteur à 1 260 955 euros et le résultat déficitaire de 239 675 euros.

Les capitaux propres sont d'un montant de 9 908 816 euros.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 255 541 euros.

A l'issue d'un contrôle sur les exercices de 2013 à 2015, Freelance.com a reçu la notification de redressement définitive pour un montant principal de 829 KEUR dont elle s'est acquittée. Un contrôle complémentaire est en cours sur les périodes 2016-2017 pour un montant inférieur à 5 KEUR concernant des pénalités et majorations de retard.

Les dettes sont de l'ordre de 36 430 881 euros sont constituées principalement de :

- 11 408 726 euros d'OCA au profit de CBV émises dans le cadre de l'apport du pôle portage ;
- Les dettes fournisseurs s'élèvent à 19 592 526 euros (dont 5 464 867 euros dus à des entités du groupe) ;
- Et les dettes fiscales et sociales à 5 027 815 euros, et les autres dettes pour 20 131 euros.

2. EVENEMENTS POST CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Freelance.com :

Du point de vue de l'activité, le 1^{er} du trimestre 2019 constate un chiffre d'affaires moyen par client-clé en nette augmentation (vs 1^{er} trimestre 2018). Ces trois premiers mois sont également marqués par la continuité du développement de la nouvelle plateforme Talented (Solution Cloud de gestion de la sous-traitance). Un nouveau site web est également en ligne avec un parcours d'embarquement optimisé des indépendants, connecté à Talented.

En date du 1er janvier 2019, les sociétés AD'Missions SAS et Savoir-Faire et Entreprise ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation au profit de **Freelance.com**.

Le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général est effectif depuis le 25 janvier 2019.

Le Conseil d'administration va renouveler le plan d'actions gratuites attribuées aux salariés et dirigeants du groupe.

Les filiales françaises :

Le pôle de portage salarial Valor continue sa croissance soutenue, dans la continuité de 2018.

Pour le groupe AD'Missions, la croissance enregistrée fin 2018 se confirme sur ce début d'année 2019, qui continuera son projet de simplification juridique engagé en 2018 avec 2 TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) et 10 FAS (Fusion-Absorption Simplifiée) en 2019 afin de rendre le groupe plus compact et agile dans sa gestion administrative.

La stratégie orientée vers les besoins des Directions Achats Grands Comptes conduit notamment Provigis en 2019 à accompagner particulièrement les Directions Achats dans leurs pratiques de référencement fournisseurs.

Les filiales étrangères :

Au premier trimestre 2019, le chiffre d'affaires Global de l'ensemble des filiales suisses et marocaines maintient la tendance de croissance réalisée en 2018 avec une performance de plus de 15% estimée en fin de premier trimestre 2019 par rapport au premier trimestre 2018.

En Suisse, l'activité de Sage continue à se développer autour de sa clientèle traditionnelle, tandis qu'Ergonos reste sur une stratégie de fidélisation de sa clientèle existante en privilégiant les clients italiens et allemands.

Aucun autre évènement ayant eu ou susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes de la société et/ou de son groupe, ou de faire l'objet d'une mention dans la présente annexe, n'est à signaler.

3. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous avons au cours de l'exercice poursuivi principalement des efforts d'amélioration de nos outils existants sans que ceux-ci puissent être assimilés à de la R&D.

4. PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE DANS DES SOCIETES FRANCAISES

En application de l'article L233-6 al. 1 du Code de commerce, nous vous informons que votre société n'a pas pris de nouvelles participations dans des sociétés françaises en 2017. Nous vous précisons cependant que la

société a pris les participations suivantes le :

- 01/01/2018 : 10% du capital de la société AD'Missions Savoir-Faire SA suite à la transmission universelle de patrimoine de Savoir-Faire & Ressources SAS dans Freelance.com.
- 01/01/2018 : 100% du capital de la société Altorem Group SAS suite à la transmission universelle de patrimoine de Savoir-Faire & Ressources SAS dans Freelance.com
- 01/01/2018 : 100% du capital de la société Savoir-Faire et Entreprise SARL suite à la transmission universelle de patrimoine de Savoir-Faire & Ressources SAS dans Freelance.com
- 15/02/2018 : 100% du capital de la société Freelance.com Portage SAS (création)
- 26/04/2018 : 90% du capital de la société Téophile SAS (création)

Par ailleurs, les sociétés suivantes sont sorties du périmètre des filiales de notre Société :

- Savoir-Faire & Ressources SAS suite à la dissolution-confusion de la société et sa transmission universelle de patrimoine au 1^{er} janvier 2018
- 8/11/2018 : 100% du capital de la société Altorem Group cédé à AD'Missions Etudes et Projets
- 8/11/2018 : 100% du capital de la société AD'Missions Formation cédé à AD'Missions Etudes et Projets

La société détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont dont le montant des honoraires pour l'exercice 2018 s'est élevé à 25KEUR.

Au cours de l'exercice 2018, la société a acheté 120.181 titres et en a vendu 71.423.

Au 31 décembre 2018, elle en détient 48.758 (soit 0,14% du capital social) évaluées à 1,76 euro chacune et d'une valeur nominale de 0,08 euro.

5. ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce nous vous informons qu'aucune action faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition n'est détenue par des salariés.

Les salariés sont bénéficiaires de plans d'actions gratuites (cf IV- Rapport spécial sur les actions gratuites, ci-dessous)

6. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2017 du solde des dettes fournisseurs et clients qui figurent au bilan.

Fournisseurs	Non échues	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours et plus	Total
Nombre de factures non réglées au 31.12.18	1302	254	24	11	65	1656
Montant total (en € TTC) des factures non réglées au 31.12.18	13 298 405	1 940 586	138 356	87 037	334 174	15 798 558
% qu'elles représentent par rapport au total des achats (en € TTC)	18,47%	2,69%	0,19%	0,12%	0,46%	21,94%
Nombre et montant de factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	310 Factures - 3 753 052 €					
Clients	Non échues	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours et plus	Total
Nombre de factures non réglées au 31.12.18	1765	409	54	14	100	2342
Montant total (en € TTC) des factures non réglées au 31.12.18	19 035 483	3 849 858	407 616	73 047	676 304	24 042 308
% qu'elles représentent par rapport au total des ventes (en € TTC)	25,45%	5,15%	0,54%	0,10%	0,90%	32,14%
Nombre et montant de factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	290 Factures - 2 924 256€					

7. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Dans le cadre de l'approbation des comptes tels que précédemment présentés, nous vous proposons, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se traduisant par une perte comptable de 239 675 euros au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la

société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Nous vous informons qu'aucune charge "somptuaire" telle que définie par l'Art. 39-4 du CGI ni réintégration fiscale de frais généraux n'a été engagée ou effectuée au cours de l'exercice.

8. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours aux services d'un factor. Au 31 décembre 2018, le solde des créances transmises à la société d'affacturage et non encore réglées par les clients s'élève à 15 014 622,40 euros.

9. PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée Générale réunie le 6 juillet 2017 a autorisé le Conseil d'Administration à acheter ou faire acheter des actions de la société conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce. L'Assemblée du 29/06/2018 a fixé un prix maximum de 5€ (cinq euros) par action et la Société a mandaté la société Gilbert Dupont pour animer notre titre.

Nous vous proposons de bien vouloir renouveler la délégation dans les mêmes conditions.

10. COMPTES CONSOLIDES

En 2018, le groupe a poursuivi sa consolidation et s'est engagé dans une transformation numérique ambitieuse accompagnée d'une simplification de sa structure juridique. Ce projet a été validé pour le groupe AD'Missions fin 2018.

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les méthodes comptables en vigueur en France, l'annexe donnant toute précision sur les principes et méthodes retenus ainsi que sur le périmètre de consolidation. Ils peuvent être résumés comme suit :

Compte de résultat consolidé :

Au cours de l'année 2018, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 187.711 KEUR à comparer avec 154.497 KEUR en 2017, soit en hausse de 21 %. Le résultat d'exploitation consolidé est en gain de 5.768 KEUR à comparer avec celui de 2017 qui s'élevait à 4.394 KEUR soit une hausse de 31%.

Le résultat financier consolidé est négatif de 737 KEUR à comparer à une perte de 100 KEUR en 2017.

Le résultat courant ressort à 5.031 KEUR contre 4.294 KEUR en 2017.

Le résultat exceptionnel ressort positif à 388 KEUR contre une perte de 1.321 KEUR en 2017.

La charge d'impôt s'élève à 970 KEUR.

Le résultat net de l'ensemble consolidé (part du groupe) ressort en bénéfice à 4.448 KEUR contre 2.189 KEUR en 2017.

Bilan consolidé :

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 2.609 KEUR.

Les créances clients nettes (non transmises à la société d'affacturage) et les comptes rattachés s'élèvent à 39 704KEUR. Au 31 décembre 2018, le solde des créances transmises au factor s'élève à 15 015KEUR.

La trésorerie du groupe s'élève à 20 327KEUR au 31 décembre 2018. Un tableau de financement est compris dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les fonds propres consolidés, part du groupe, sont positifs de 33 519KEUR contre 23 608KEUR en 2017.

Les dettes financières du groupe d'un montant de 11 411 KEUR sont principalement constituées de l'emprunt obligataire convertible lié à l'apport par Groupe CBV Ingénierie du pôle portage.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés représentent 19 424KEUR.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 42 165KEUR comprenant principalement les salaires et charges à payer aux consultants des sociétés de portage du groupe Freelance.com.

Le Conseil d'administration

II - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Notre société, en application de l'article L.225-51-1 du Code de Commerce, est dirigée par un Président, Monsieur Sylvestre Blavet, qui cumule ses fonctions avec celles de Directeur Général depuis la décision du Conseil d'administration des 17 et 18 décembre 2018.

2. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous laissons prendre connaissance du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ou qui se sont poursuivies au cours dudit exercice.

3. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

En 2018, aucun jeton de présence n'a été attribué aux administrateurs.

La rémunération annuelle brute prévue pour chacun des deux dirigeants mandataires sociaux reste de 160 000 euros. Cette rémunération fixe annuelle est complétée par un bonus lié à l'atteinte d'objectifs qui a représenté un montant individuel de 42 162,67€ versé en 2018 au titre de 2017 et par l'attribution d'actions gratuites (cf IV. rapport spécial sur les actions gratuites).

La rémunération annuelle brute du Président du Conseil d'administration est de 198 000€. Elle reste fixée à ce montant depuis le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

4. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil rappelle la situation des mandats des administrateurs et précise qu'aucun des mandats n'est parvenu à son terme.

Mandats des Administrateurs au 31 décembre 2018 :

Administrateur	Date de nomination ou renouvellement	Expiration : AGO statuant sur les comptes
Sylvestre Blavet	AGO 17 juin 2015	2020
Yassir Khalid	CA 17 juin 2015	2020
Mohamed Benboubker	AGO 06/07/2017	2022
Olivier Martin	CA 21/04/2017	2020
Jérôme Teissier	CA 21/04/2017	2020

Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Mandataire social	Mandat ou fonction exercé	Société
Yassir Khalid	Gérant Gérant Administrateur	Y Advisory SARL Jefrey SARL C4 GP S.A.
Cyril Trouiller	Co-Gérant Président Président Director Représentant permanent de AD'Missions SAS, administrateur	Freelance Maroc SARL 27bis SAS Freelance.com Models FreelanceUK.com AD'Missions Savoir-Faire
Claude Tempe	Gérant Président-Directeur Général Gérant	SCI Tempe Carmi AD'Missions Savoir-Faire Savoir-Faire et Entreprise
Mohamed Benboubker	Gérant Gérant Co-gérant Co-gérant Co-gérant Co-gérant	Antic SBF Distribution Ryad Ouled Said B&B Holding Freelance.com Maroc Ego Interim Ego Recrutement
Sylvestre Blavet	Gérant Président Président Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Gérant Director Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Représentant permanent de Groupe CBV Ingénierie, administrateur	Cour du Moulin SARL Petrolis Consulting SAS Ad'Missions SAS Petrolis SA Sage SA ITA Telecom Slovakia Pahntos International Pte Ltd Capefront SA GPC SA Ad'Missions SA Ergonos SA AD'Missions Savoir-Faire
Olivier Martin	Gérant Gérant	CO-Martin SARL SCGP
Jérôme Teissier	Président Président	Legisway SAS Financière JWAY SAS

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de nommer en qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de six années, Monsieur Claude TEMPE demeurant 81 boulevard Bourdon à Neuilly-sur-Seine (92200).

5. OPERATIONS SUR TITRES REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

Nous vous indiquons ci-après les opérations effectuées par les dirigeants au cours de l'exercice 2018 et dont le montant cumulé dépasse 20 000 euros :

- Mohamed Benboubker, administrateur de la Société, a vendu 17 360 actions entre le 10 janvier et le 29 mai 2018 ;
- Mohamed Benboubker a également reçu, le 29 juin 2018, 650 000 actions nouvelles émises par la Société au prix de 1,41€ par actions en rémunération de l'apport de 40% du capital de Freelance.com Maroc ;
- Claude Tempe, Directeur Général de la Société, a exercé ses 62 500 BSA et souscrit 62 500 actions nouvelles à 1,05€ chacune le 27 juin 2018 ;
- Claude Tempe, Directeur Général de la Société, s'est vu attribuer 70 000 actions gratuites d'une valeur de 0,08 euro chacune le 21 mai 2018
- Cyril Trouiller, Directeur Général Délégué de la Société, a exercé ses 62 500 BSA et souscrit 62 500 actions nouvelles à 1,05€ chacune le 27 juin 2018 ;
- Cyril Trouiller, Directeur Général Délégué de la Société, s'est vu attribuer 70 000 actions gratuites d'une valeur de 0,08 euro chacune le 21 mai 2018.

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Conseil constate que le mandat de Commissaires aux Comptes du cabinet CAD (titulaire) et du cabinet Audit Conseil Révision Larose (suppléant) est arrivé à son terme. Nous proposons à l'Assemblée Générale ordinaire de renouveler leur mandat pour une durée de six exercices soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Après lecture des rapports de vos Commissaires aux comptes, nous nous tiendrons à votre disposition pour vous donner tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

7. DELEGATIONS DE COMPETENCES AU CONSEIL, ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE, EN COURS DE VALIDITE OU UTILISEES :

Délégation	Date de l'AG et résolution	Durée de la délégation	Echéance	Utilisation
Autorisation donnée au Conseil à l'effet d'acheter ou faire acheter des actions de la société conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce	AGM 06/07/2017 10 ^{ème} résolution	18 mois	05/01/2019	Utilisée partiellement
Autorisation donnée au Conseil à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues de la société conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce	AGM 06/07/2017 11 ^{ème} résolution	18 mois	05/01/2019	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre	AGM 29/06/2018 10 ^{ème} résolution	26 mois	29/08/2020	Non utilisée

de créance				
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et sans indication de bénéficiaire, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance	AGM 29/06/2018 11ème résolution	26 mois	29/08/2020	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et sans indication de bénéficiaire, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance par placement privé	AGM 29/06/2018 12ème résolution	26 mois	29/08/2020	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	AGM 29/06/2018 13ème résolution	26 mois	29/08/2020	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre de la délégation de compétence visée à la résolution précédente avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGM 29/06/2018 14ème résolution	26 mois	29/08/2020	Non utilisée
Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances	AGM 29/06/2018 15ème résolution	26 mois	29/08/2020	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants du groupe	AGM 29/06/2018 16ème résolution	38 mois	29/08/2021	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice, d'une part, du personnel salarié et/ou mandataires sociaux visés à l'article L.225-185 du Code de commerce, de la société et d'autre part, du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux des sociétés ou groupements liés à la société au sens de l'article L 225-180 du code de commerce	AGM 25/02/2016 9ème résolution	26 mois	25/04/2018	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission de bons de souscription d'actions au profit d'une catégorie de personnes conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de Commerce	AGM 25/02/2016 10ème résolution	26 mois	25/04/2018	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 du Code de Commerce et L 3332-18 et suivants du Code du Travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés de la Société	AGM 25/02/2016 11ème résolution	26 mois	25/04/2018	Non utilisée

III - TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2014	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 369 998	2 054 997	2 455 036	2 467 037	2 861 623
Nombre d'actions ordinaires	2 739 996	4 109 994	30 687 955	30 837 958	35 770 284
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre max. d'actions à créer					
Par conversion d'obligations					
Par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires (H.T)	29 276 911	21 608 479	22 245 111	28 266 796	62 715 016
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	424 166	- 320 241	128 602	- 1 676 796	- 74 759
Impôts sur les bénéfices	4 807	4 131	-	-	
Participation des salariés	-	-	-	-	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	419 723	- 2 682 947	- 616 399	- 527 593	- 239 675
Résultat distribué	-	-	-	-	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, avant dotation aux amortissements et provisions	0,15	-0,08	0,00	-0,05	- 0,00
Résultat après impôts, participation, dotation aux amortissements et provisions	0,15	-0,65	-0,02	-0,02	- 0,01
Résultat par action distribué	-	-	-	-	-
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	17	18	18	4	4
Montant de la masse salariale de l'exercice	795 935	927 535	1 033 012	544 620	866 542
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	407 931	465 710	503 406	285 522	406 316

IV – RAPPORT SPECIAL SUR LES ACTIONS GRATUITES

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L 225-197-4, alinéa 1 du Code de commerce, les informations relatives aux attributions d'actions gratuites effectuées au profit des salariés et des dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social, de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

Il convient de souligner que conformément à l'article L 225-197-4 du Code de commerce, cette attribution gratuite n'a pas pour effet de permettre aux salariés et aux dirigeants de détenir plus de 10% du capital social.

1 - Attribution d'actions nouvelles créées par voie d'augmentation de capital

Votre Conseil d'administration a procédé le 18 Mai 2018, sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 Février 2016, à une augmentation de capital d'un montant de 12 000 euros, par prélèvement et imputation de pareille somme sur les réserves disponibles de la Société et par création et émission de 150 000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,08 euros chacune.

Ces actions nouvelles ont été attribuées gratuitement à la catégorie des salariés de la Société constituée par :

1.1/ les dirigeants ci-dessous désignés, à raison des mandats et fonctions qu'ils exercent dans notre Société :

- Cyril TROUILLER, Directeur Général Délégué, à concurrence de 70 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune.
- Claude TEMPE, Directeur Général, à concurrence de 70 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune.

1.2/ En vertu de l'autorisation de l'assemblée, votre Conseil a également attribué des actions nouvelles à un salarié de Freelance Services, que notre Société contrôle :

- Guillaume GARCIA, à concurrence de 10 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune.

Nous vous rappelons qu'elles sont soumises à une condition de détention d'un an et un minimum de 40% inscrit au nominal pendant toute la durée des fonctions des Directeurs Généraux.

2 - Attribution d'actions gratuites

Nous vous indiquons enfin le nombre et la valeur des actions qui ont été attribuées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 par notre Société, gratuitement en vertu de la décision du Conseil en date du **27 avril 2018**, statuant sur autorisation de l'assemblée en date du 25 février 2016 :

2.1/ aux dirigeants :

- Cyril TROUILLER, Directeur Général Délégué, 58 145 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune,
- Claude TEMPE, Directeur Général, 58 145 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune

2.2/ à chacun des dix salariés de notre Société, qui ne sont pas mandataires sociaux et dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé :

- Marc GUEZOU, 15.242 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune

2.3/ à des salariés de Sociétés contrôlées, qui ne sont pas mandataires sociaux et dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé :

- Bernard ROZINTHE, 37 213 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Mohamed BENBOUBKER, 29 770 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Fabien BAIATA, 15 242 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Anthony BERGES, 15 242 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Pierre de GUIRINGAUD, 15 242 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Myriem BENGHAZI, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Marie BESSOUD, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Florence BOUTEILLE, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Matteo CARPANESE, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Georges CHERFAN, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- François CLEMENT, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Edgar DANCET, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Richard DEMANGE, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Pierre GODIN, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Arnaud IZOULET, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Mohamed KEITA, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Annie LAUNAY, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Rémi LENTHERIC, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Rénald MARTIN, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Amandine MAZENC, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Xavier NAVARRO, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Anne-Marie PEY, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Isabelle RIOUX, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Marie-Eve SIGALAS, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune
- Nicolas ZOTTOLA, 6 243 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune

Nous vous rappelons que l'attribution gratuite desdites actions deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée d'un an et qu'ensuite le bénéficiaire aura l'obligation de conserver ses actions pendant un an.

V – RAPPORT SPECIAL A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Lors de toute décision d'augmentation de capital en numéraire, l'Assemblée Générale Extraordinaire doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société adhérant au plan d'épargne, si la société a des salariés et si elle n'est pas contrôlée (au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce : contrôle exclusif ou conjoint) par une société qui a mis en place un dispositif d'épargne salariale dont peuvent bénéficier l'ensemble des salariés du groupe.

Cette obligation existe également lorsque l'Assemblée Générale Extraordinaire délègue sa compétence au Conseil pour décider une augmentation de capital en numéraire.

Le 29 juin 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué sa compétence au Conseil d'Administration pour décider une augmentation de capital en numéraire (résolutions n° 10 à 12).

Nous vous demanderons de bien vouloir vous prononcer sur un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés de la Société adhérant au plan d'épargne.

2. DELEGATIONS DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin de nous assurer une meilleure réactivité en cas d'opérations sur le capital social de la Société, nous vous proposons de bien vouloir accorder ou renouveler les délégations de compétence accordées par l'Assemblée générale au conseil tel que nous vous le décrivons aux 9^{ème} à 11^{ème} résolutions proposées à l'assemblée générale.

2. COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

Brigitte NEHLIG
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Versailles
23, rue du Château
92250 LA GARENNE COLOMBES

 **ECA
Nexia**
23/25 Avenue Mac-Mahon
75017 PARIS

FREELANCE.COM

Société Anonyme au capital de 2 861 622,72 euros
Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex
RCS Nanterre B 384 174 348 - SIRET 384 174 348 00076 - APE 6202 A

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FREELANCE.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1 « Participations, et autres titres immobilisés », page 7 de l'annexe des comptes annuels, relatif aux modalités d'évaluation de la société PROVIGIS qui n'est appréciée qu'en fonction de ses perspectives de croissance.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le chiffre d'affaires de l'activité opérationnelle est reconnu dans les conditions décrites dans la note 2.6 de l'annexe. Nous avons pris connaissance des procédures suivies par la société et avons testé leur efficacité au cours de l'exercice. Nous nous sommes également assurés, par sondages, de la correcte comptabilisation des charges directes correspondantes.
- Les titres de participation et mali techniques afférents, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 16,9 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.1 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations par comparaison avec les réalisations et par entretien avec la direction financière, et à revoir les calculs effectués.

- Les principales opérations intervenues sur le portefeuille de titres de participation au cours de l'exercice écoulé sont décrites dans la note 3.1 pages 10 et 11 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du caractère approprié de leur traitement comptable, d'une part, et de l'information donnée dans les différentes notes concernées de l'annexe, d'autre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Garenne Colombes et à Paris, le 23 avril 2019
Les Commissaires aux Comptes



Brigitte NEHLIG
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Versailles



Comptabilité Audit Développement
Alexandre DROUHIN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

Comptes Sociaux 31/12/2018



Table des matières

BILAN ACTIF.....	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4
NOTE ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX.....	6
Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture.....	6
Note 2 - REGLES et METHODES D’EVALUATION.....	7
2.1. Participations, et autres titres immobilisés.....	7
2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles	7
2.3. Provisions pour risques et charges.....	7
2.4. Créances et dettes.....	8
2.5. Valeurs mobilières de placement	8
2.6. Reconnaissance du chiffre d’affaires.....	8
2.7. Produits et charges exceptionnels	8
2.8. Indemnités de départ en retraite	8
Note 3 - Informations sur les postes du Bilan	9
3.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l’actif immobilisé.....	9
3.2. Créances et dettes d’exploitation	12
3.3. Capitaux propres	12
3.4. Provisions réglementées, pour risques et charges et pour dépréciation	13
3.5. Comptes de régularisation	15
Note 4 - Informations sur les postes du résultat.....	16
4.1. Ventilation du chiffres d’affaires	16
4.2. Autres Produits d’exploitation	16
4.3. Détail des achats et charges externes.....	16
4.4. Détail du résultat financier.....	17
4.5. Détail du résultat exceptionnel	18
4.6. Déficit reportable	18
Note 5 - Autres informations	19
5.1. Engagements hors bilan	19
5.2. Effectif moyen	19
5.3. Honoraires des Commissaires aux comptes.....	20
5.4. Passifs éventuels	20
5.5. Informations sur les parties liées	20
5.6. Informations sur les attributions d’actions gratuites et bon de souscription d’actions.....	20
Note 6 - Tableau des filiales et des participations	23

ETATS DE SYNTHESE

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amort et Provisions	NET 31/12/2018	NET 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	2 536 665	257 724	2 278 941	1 800 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	154 854		154 854	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	2 691 519	257 724	2 433 795	1 800 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	417 061	145 526	271 535	230 025
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	417 061	145 526	271 535	230 025
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	17 056 927	548 129	16 508 798	16 302 496
Créances rattachées à des participations	100 622		100 622	
Autres titres immobilisés	85 640		85 640	
Prêts			0	
Autres immobilisations financières	1 024 816	360 434	664 382	236 195
TOTAL immobilisations financières	18 268 005	908 563	17 359 442	16 538 691
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 376 585	1 311 813	20 064 772	18 568 716
STOCKS ET EN-COURS				
TOTAL stocks et en-cours	0	0	0	0
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	11 972 074	174 829	11 797 244	5 218 340
Autres créances	9 538 779		9 538 779	3 266 231
Capital souscrit et appelé, non versé			0	
TOTAL créances	21 510 853	174 829	21 336 023	8 484 571
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 891 561		5 891 561	3 513 376
Charges constatées d'avance	302 881		302 881	148 278
TOTAL disponibilités et divers	6 194 442	0	6 194 442	3 661 654
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 705 295	174 829	27 530 465	12 146 225
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	49 081 880	1 486 642	47 595 237	30 714 941

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	NET	NET
	31/12/2018	31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 861 623	2 861 623	2 467 037
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	8 242 463	3 381 607
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	135 133	135 133
Réserves statutaires ou contractuelles	153 440	153 440
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 787	16 787
Report à nouveau	-1 260 955	-733 361
Résultat de l'exercice	-239 675	-527 593
TOTAL situation nette	9 908 816	4 893 049
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 908 816	4 893 049
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques & charges	1 255 541	1 208 301
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 255 541	1 208 301
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	11 408 726	11 408 726
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		56 193
Emprunts et dettes financières divers		416 519
TOTAL dettes financières	11 408 726	11 881 438
DETTES DIVERSES		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 838
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 592 526	9 871 160
Dettes fiscales et sociales	5 027 815	2 291 085
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 131	31 134
TOTAL dettes diverses	24 640 472	12 196 217
Produits constatés d'avance	381 683	535 936
DETTES	36 430 881	24 613 591
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	47 595 237	30 714 941

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Export	NET 31/12/2018	NET 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	62 619 049	95 967	62 715 016	28 266 796
Chiffres d'affaires nets	62 619 049	95 967	62 715 016	28 266 796
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				2 083
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			404 258	342 076
Autres produits			127 484	116 980
PRODUITS D'EXPLOITATION			63 246 758	28 727 935
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				358 511
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			61 109 508	26 802 601
TOTAL charges externes			61 109 508	27 161 112
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			146 252	99 990
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			866 542	544 620
Charges sociales			406 316	285 522
TOTAL charges de personnel			1 272 858	830 142
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			63 226	52 734
Dotations aux provisions sur immobilisations				20 516
Dotations aux provisions sur actif circulant			63 844	129 884
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation			127 070	203 134
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			32 470	14 234
CHARGES D'EXPLOITATION			62 688 158	28 308 612
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			558 600	419 323

RUBRIQUES	NET	NET
	31/12/2018	31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	558 600	419 323
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	894 038	581 672
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	340	965
Reprises sur provisions et transferts de charges	340 000	
Différences positives de change	605	5
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL produits financiers	1 234 983	582 642
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	546 629	732 091
Intérêts et charges assimilées	416 919	363 009
Différences négatives de change	138	976
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL charges financières	963 686	1 096 076
RÉSULTAT FINANCIER	271 296	-513 435
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	829 897	-94 111
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	57 080	78 844
Produits exceptionnels sur opérations en capital	379 272	45 484
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 339 885	2 343 976
TOTAL produits exceptionnels	1 776 237	2 468 304
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	841 092	2 492
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	720 242	2 596 153
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 284 475	303 140
TOTAL charges exceptionnelles	2 845 809	2 901 785
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 069 572	-433 481
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	63 518 054	31 778 880
TOTAL DES CHARGES	63 757 730	32 306 474

RÉSULTAT NET	-239 675	-527 593
--------------	----------	----------

NOTE ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 modifié.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucune dérogation aux prescriptions comptables n'a été faite.

Tous les montants de l'annexe sont exprimés en euros ou en milliers d'euros (KEUR).

Les notes ci-dessous représentent l'annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2018 qui présentent un total de bilan de 47 595 237 euros et une perte nette de 239 675 euros.

Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture

En 2018, le groupe a poursuivi sa consolidation avec les principaux faits marquants suivants :

Les BSA 2016 émis par l'Assemblée générale du 22/12/2016 sont arrivés à expiration le 30/06/2018. 92,8% des BSA mis en circulation ont été exercés, ce qui a permis de lever 4.338 942 euros à Freelance.com.

Freelance.com détient 100% de ses filiales marocaines depuis l'apport des 40% de titres dont elle a bénéficié en juin 2018 pour une valeur globale de 929 094 euros.

Freelance.com a connu une croissance importante de son activité Ressource Management (RM) soutenue par un marché dynamique.

Le groupe s'est engagé dans une transformation numérique ambitieuse accompagnée d'une simplification de sa structure juridique : le projet SMART.

Dans ce cadre au cours du premier trimestre 2019, les sociétés AD'Missions SAS et Savoir-Faire et Entreprise ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation au profit de Freelance.com et 10 autres filiales AD'Missions ont été absorbées par ADM 75 – Etudes et Projets.

Note 2 - REGLES et METHODES D'EVALUATION

2.1. Participations, et autres titres immobilisés

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat incluant les frais accessoires, notamment d'avocats.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation et créances associées sont inscrites en résultat financier.

La valeur d'inventaire des filiales opérationnelles, autre que Provigis, est appréciée en fonction de critères de rentabilité et de développement.

La valeur d'inventaire de Provigis est appréciée en fonction de ses perspectives de croissance.

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée ou de production des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les actifs non amortissables de l'actif immobilisé sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements les plus généralement retenues sont les suivantes :

- logiciels	4 ans
- logiciel spécifique	3 à 5 ans
- installations générales, agencements, aménagements	5 ans
- matériel de bureau et informatique	3 ou 4 ans
- mobilier	8 ans

2.3. Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables à la date d'établissement des comptes, dès lors que leur montant peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de leur utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement prévu.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat.

2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les factures de prestations de services sont émises chaque mois au vu du rapport d'intervention signé du client et du prestataire concernant les prestations du mois précédent.

Aucun revenu n'est constaté pour des missions non encore réalisées quelle qu'en soit la durée.

2.7. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

2.8. Indemnités de départ en retraite

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite dues au personnel en activité sous contrat à durée indéterminée ne sont pas constatés sous forme de provision, ni mentionnés en engagements hors bilan du fait de leur caractère non significatif.

Note 3 - Informations sur les postes du Bilan

3.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Valeur brute des immobilisations	31/12/2017	Fusion	Acquisitions	Cessions	31/12/2018
<i>Logiciel acquis</i>	0				0
<i>Logiciel spécifique</i>	230 624		476 942		707 566
<i>Site Internet Freelance.com</i>	15 660				15 660
<i>Autres</i>	0	11 440	2 000		13 440
<i>Marque Freelance.com</i>	1 800 000				1 800 000
<i>Immobilisation incorporelle en cours</i>	0		154 854		154 854
s/total immobilisations incorporelles	2 046 284	11 440	633 795	0	2 691 519
<i>Installations agencements</i>	166 350		32 500		198 850
<i>Matériel de bureau, informatique, mobilier</i>	152 894		65 316		218 210
s/total immobilisations corporelles	319 244	11 440	97 816	0	417 060

Développement et mise en service de Teophile, site d'employeur délégué (Portage salarial B2B) au 31 décembre 2018 pour 476 942 euros.

Dans le cadre du projet SMART, une refonte totale des outils est en cours pour un montant de 154 853 euros, initiée en juillet 2018 pour une fin de projet attendue novembre 2019.

Amortissements	31/12/2017	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2018
<i>Logiciel acquis et autres incorporels</i>	0	10 750	690		11 440
<i>Logiciel spécifique</i>	220 920		3 993		224 913
<i>Site Internet Freelance.com</i>	4 847		2 237		7 084
<i>Immobilisations en cours</i>	0				0
s/total immobilisations incorporelles	225 767	10 750	6 920	0	243 437
<i>Installations agencements</i>	14 518		20 725		35 243
<i>Matériel de bureau, informatique, mobilier</i>	74 701		35 581		110 282
s/total immobilisations corporelles	89 219	0	56 306	0	145 525

Dépréciations	31/12/2017	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2018
<i>Logiciel spécifique</i>	9 704				9 704
<i>Site Internet Freelance.com</i>	10 813			6 230	4 582
<i>Installations agencements</i>					0
s/total immobilisations	20 517	0	0	6 230	14 286

Immobilisation financières

Valeur brute des immobilisations	31/12/2017	Fusion / Apport	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
<i>AD'Missions Access SAS</i>	1 431 876				1 431 876
<i>AD'Missions Consulting SAS</i>	50 000				50 000
<i>AD'Missions Savoir-Faire SAS</i>	831 707	9 490			841 197
<i>Savoir Faire & Entreprises SAS</i>		1 500			1 500
<i>Altorem Group SAS</i>		340 000		-340 000	0
<i>AD'Missions Solutions SAS</i>	15 000				15 000
<i>AD'Missions Technologies SAS</i>	15 000				15 000
<i>AD'Missions Transitions SAS</i>	15 000				15 000
<i>AD'Missions Conseil SAS</i>	131 671				131 671
<i>AD'Missions Support-Assistance SAS</i>	104 715				104 715
<i>AD'Missions Ingénierie SAS</i>	15 000				15 000
<i>AD'Missions Expertise SAS</i>	148 259				148 259
<i>AD'Missions Etudes et Projets SAS</i>	101 604				101 604
<i>AD'Missions Audit & Management SAS</i>	124 413				124 413
<i>AD'Missions Formations SAS</i>	94 347			-94 347	0
<i>AD'Missions Stratégie & Développement SAS</i>	124 413				124 413
<i>AD'Missions SAS</i>	7 934 402				7 934 402
<i>Freelance Maroc</i>	15 732	929 094			944 827
<i>Freelance.portage.com</i>			15 000		15 000
<i>Freelance Services SAS</i>	50 000				50 000
<i>FreelanceUK.com Limited</i>	1				1
<i>Teophile</i>			45 000		45 000
<i>Provigis SAS</i>	1 995 648				1 995 648
<i>Savoir Faire & Ressources SAS</i>	883 398	-883 398			0
<i>Valor Consultants SAS</i>	2 902 402				2 902 402
<i>Valor One SAS</i>	50 000				50 000
<i>s/total participations</i>	17 034 588	396 686	60 000	-434 347	17 056 927
<i>Prêt Freelance.UK</i>			100 622		100 622
<i>Actions propres et contrat liquidités *</i>			334 405	-224 711	109 693
<i>Mali technique affecté aux participations :</i>					
- <i>AD'Missions Savoir-Faire SAS</i>		377 429			377 429
- <i>Savoir Faire & Entreprises SAS</i>		360 434			360 434
- <i>Altorem Group SAS</i>		285 895		-285 895	
<i>Dépôts et cautionnements</i>	236 195		26 705		262 900
<i>s/total autres immobilisations financières</i>	236 195	1 023 758	461 731	-510 606	1 211 078
<i>Total immobilisations financières</i>	17 270 783	1 420 444	521 731	-944 953	18 268 005

* La société détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont. A la clôture de l'exercice 2018, la société détient 48 758 de ses propres actions pour une valeur de 85 640 euros.

En date du 1^{er} janvier 2018, suite à la transmission universelle de patrimoine de Savoir-Faire & Ressources SAS, ont été inscrits dans le portefeuille titres de Freelance.com les participations suivantes :

- 10% du capital de la société AD'Missions Savoir-Faire SA, dont Freelance.com détient ainsi 100% ;
- 100% du capital de la société Altorem Group ;
- 100% du capital de la société Savoir-Faire et Entreprise SARL.

La dissolution-confusion de la société Savoir-Faire & Ressources SAS et sa transmission universelle de patrimoine au 1er janvier 2018 ont dégagé un mali technique d'un montant total de 1 057 845 euros affectés à ces participations pour 1 023 758 euros, le solde de 34 087 euros étant enregistré en charges financières.

En date du 29 juin 2018, a été approuvé l'apport de 40% des titres composant le capital de Freelance.com Maroc pour une valeur de 929 094 euros, rémunéré par la création de 650 000 actions de Freelance.com et le versement d'une soulte de 12 564 euros. A la suite de cet apport, Freelance.com détient 100% du capital de sa filiale marocaine.

En date du 8 novembre 2018, les participations détenues (100%) dans Altorem Group et AD'Missions Formation ont été cédées à AD'Missions Etudes et Projets.

Dépréciations	31/12/2017	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2018
<i>Savoir Faire & Ressources SAS</i>	732 091	-732 091			
<i>Savoir Faire & Entreprises SAS</i>		1 500			1 500
<i>Altorem Group SAS</i>		340 000		-340 000	
<i>AD'Missions Etudes et Projets SAS</i>			101 604		101 604
<i>AD'Missions Access SAS</i>			445 025		445 025
<i>s/total participations</i>	732 091	-390 591	546 629	-340 000	548 129
<i>Mali technique affecté Savoir Faire & Entreprises SAS</i>			360 434		360 434
<i>s/total autres immobilisations financières</i>	732 091	-390 591	907 063	-340 000	908 563

Suite aux tests de dépréciation réalisés sur l'ensemble des entités du groupe, les titres et, le cas échéant, le mali technique affecté, des sociétés AD'Missions Etudes et Projets, AD'Missions Access et Savoir-Faire & Entreprises ont fait l'objet d'une dépréciation.

3.2. Créances et dettes d'exploitation

Etat des créances	Montant	A 1 an au +	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	100 622		100 622
Autres immobilisations financières	1 024 816		1 024 816
Clients douteux	206 918	206 918	
Autres créances clients	11 765 155	11 765 155	
Organismes sociaux	271	271	
Etat	3 492 135	3 492 135	
Groupe et associés	4 677 551	4 677 551	
Débiteurs divers	1 368 822	1 368 822	
Dettes sur immobilisation			
Charges constatées d'avance	302 881	302 881	
TOTAL	22 939 171	21 813 733	1 125 438

La société a recours aux services d'un factor. Au 31 décembre 2018, le solde des créances transmises au factor et non encore réglées par les clients s'élève à 15.014.622 euros contre 6.257.888 euros à fin 2017.

Le poste Clients et comptes rattachés est en forte augmentation, en lien avec celle du chiffre d'affaires.

Les créances sur l'Etat correspondent principalement à des créances de TVA.

Etat des dettes	Montant	A 1 an au +	A < 5 ans	A > 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts obligataires convertibles (1)	11 408 726	322 293	11 076 433	
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 592 526	19 592 526		
Personnel et comptes rattachés	293 565	293 565		
Sécurité sociale et organismes sociaux	158 052	158 052		
Etat, TVA et autres taxes	4 576 198	4 576 198		
Dettes sur immobilisation		0		
Autres dettes (y/c associés)	20 131	20 131		
Produits constatés d'avance	381 683	381 683		
TOTAL	36 430 881	25 022 155	11 408 726	0

(1) Freelance.com a procédé le 22 décembre 2016 à l'émission de 10 548 984 obligations convertibles de 1,05 € de valeur nominale chacune, soit un emprunt obligataire global de 11 076 433,20 € entièrement souscrit par CBV. Chaque obligation convertible donne droit, à tout moment jusqu'à leur échéance de 5 ans, à 1 action nouvelle Freelance.com. Les obligations convertibles portent intérêt à un taux de 3% l'an. Les obligations convertibles ne sont pas admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris ni sur aucun autre marché boursier.

3.3. Capitaux propres

Capitaux Propres	31/12/2017	Affectation du résultat	Attribution gratuite d'actions	Apport partiel d'actif	Exercice des BSA	31/12/2018
Capital	2 467 037		12 000	52 000	330 586	2 861 623
Primes d'émission, de fusion et d'apport	3 381 607		-12 000	864 500	4 008 356	8 242 463
Réserve légale	135 133					135 133
Réserve statutaire	153 440					153 440
Autres réserves	16 787					16 787
Report à nouveau	-733 361	-527 593				-1 260 955
Résultat 2017	-527 593	527 593				0
Total	4 893 050			916 500	4 338 942	10 148 491
Résultat 2018						-239 675
Total des capitaux propres au 31/12/2018						9 908 816

Les BSA 2016 émis par l'Assemblée générale du 22/12/2016 sont arrivés à expiration le 30/06/2018. 92,8% des BSA mis en circulation ont été exercés, ce qui a permis à Freelance.com de lever 4 338 942 euros, dont 415 937 euros encaissés au cours du second semestre 2017 étaient inscrits en dettes envers les actionnaires au 31 décembre 2017.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 juin 2018, le capital a été augmenté de 52.000 euros, par émission de 650.000 actions nouvelles de 0,08 euro de valeur nominale, suite à la réalisation d'un apport en nature de 40% des titres de la filiale Freelance.com Maroc.

Au 31 décembre 2018, le capital social est composé de 35 770 284 actions d'une valeur nominale de 0.08 euro.

3.4. Provisions réglementées, pour risques et charges et pour dépréciation

Provisions	31/12/2017	Fusion	Augment. Dotations	Diminutions		31/12/2018
				Reprises utilisation	Reprises non utilisation	
Provisions réglementées						
Provisions pour risques & charges	1 208 301	463 085	924 041	1 292 136	47 750	1 255 541
Provisions pour dépréciation						
sur immobilisation incorporelle	20 516				6 230	14 286
sur fonds de commerce	0					
sur immobilisations financières	732 091	-390 591	907 063	340 000		908 563
sur comptes clients	218 127		63 844	20 510	86 632	174 829
sur autres créances						
sur valeurs mobilières de placement						
TOTAL	2 179 035	72 494	1 894 948	1 652 646	140 612	2 353 219
Ventilation						
Résultat d'exploitation			63 844	20 510	92 862	
Résultat Financier			546 629	340 000		
Résultat exceptionnel			1 284 475	1 292 136	47 750	
			1 894 948	1 652 646	140 612	

Les provisions et dépréciations concernent principalement trois types de risque :

- Les risques sociaux de litiges avec le personnel à hauteur de 422 KEUR.
- Les risques clients de non recouvrement de créance à hauteur de 175 KEUR.
- Les risques liés à la perte de valeur des titres de participation pour 1 741 KEUR.

3.5. Comptes de régularisation

COMPTES DE REGULARISATION	
Charges à payer sur :	au 31/12/18
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses (1)	332 293
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 793 968
Dettes sociales	346 643
Dettes fiscales	
Autres dettes	20 131
TOTAL	4 493 035

Produits à recevoir sur :	au 31/12/18
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 737 470
Autres créances	40 916
TOTAL	2 778 386

Produits constatés d'avance :	au 31/12/18
Produits d'exploitation	381 683
Produits financiers	
Produits exceptionnels	0
TOTAL	381 683

Charges constatées d'avance :	au 31/12/18
Charges d'exploitation	302 881
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
TOTAL	302 881

(1) Correspond pour la totalité aux intérêts de l'emprunt obligataire à régler à la date d'anniversaire chaque année.

Note 4 - Informations sur les postes du résultat

4.1. Ventilation du chiffres d'affaires

	2018	2017	Variation
Activité opérationnelle	56 897 203	24 142 560	+136%
Activité Holding	5 817 812	4 124 236	+41%
TOTAL	62 715 016	28 266 796	+122%

4.2. Autres Produits d'exploitation

	31/12/2018	31/12/2017
Reprise dépréciation immobilisations incorporelles	6 230	
Reprise provisions clients et risques	107 142	43 591
Offre Bienvenue SFR	289 339	291 021
Divers	1 547	7 463
Reprises de provisions et transferts de charges	404 258	342 076
Redevances de Marque	127 454	116 962
Autres produits	30	19
Autres produits	127 484	116 981

4.3. Détail des achats et charges externes

Détail des achats et charges externes	31/12/2018	31/12/2017
Achats de prestations	51 927 282	21 068 586
Commissions des commerciaux	629 458	623 638
Honoraires	865 378	515 150
Autres	7 687 391	4 595 227
TOTAL	61 109 509	26 802 601

4.4. Détail du résultat financier

Le résultat financier s'établit à 271 296 euros synthétisé ci-dessous.

Charges financières	
Intérêts /Emprunts	374
Intérêts Emprunt Groupe CBV	332 293
CSF Facto	50 164
Pertes de change	138
Autres charges financières	34 087
Dot/prov. Dépréciation. Titres	546 629
	963 686

Produits financiers	
Dividende Grpe VCS	325 381
Dividende Grpe ACCESS	162 500
Dividende Grpe ADM Sol.	136 500
Dividende Grpe ADM Tech	57 300
Dividende Grpe ADMSupp.	3 000
Dividende Grpe ADM Strat	80 000
Dividende Grpe ADM Ing.	105 750
Int.Cpte Courant Grpe VCS	23 607
Produits des VMP	340
Gains de change	605
Rep/ prov. Dépréciation Titres	340 000
	1 234 983

4.5. Détail du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'établit à - 1 069 572 euros synthétisé ci-dessous.

Charges exceptionnelles	
Pénalités amendes Fisc. & Pénales	829 051
Pénalités Sociales	4 970
Charges /exercices antérieurs	7 071
VCEAC Immo financières	720 242
Dot/prov. risques & charges except.	1 284 475
Total	2 845 809

Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels	2 470
Profits / antérieur	54 610
P.C.E.A. Immo Financières	369 579
Boni/actions propres	9 693
Repr. Prov. risques & charge Except	1 339 885
Total	1 776 237

4.6. Déficit reportable

Au 31 décembre 2018, notre société dispose d'un déficit reportable indéfiniment de 3 953 KEUR.

Note 5 - Autres informations

5.1. Engagements hors bilan

Engagements donnés	31/12/2018
Nantissement de comptes à terme dans le cadre de la garantie autonome à première demande au profit du Bailleur des locaux de la Grande Arche de La Défense	127 KEUR
En cours d'affacturage	15 015 KEUR
Crédit-bail mobilier	N.S.
Remboursement de la franchise de loyer en cas de départ avant le 31/01/2023	738 KEUR
Indemnités de départ à la retraite	N.S.

Engagements reçus	31/12/2018
Garantie d'actif et de passif consentie par le cédant du groupe Access Etoile jusqu'au 31/12/2018	428 KEUR
Garantie d'actif et de passif consentie par le cédant du groupe Savoir Faire jusqu'au 16/06/2021	340 KEUR

5.2. Effectif moyen

L'effectif moyen de la société au cours de l'exercice 2018 a été de 4 personnes.

5.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes représentent 57 400 euros.

	Mission légale	Autres services	
ECA - NEXIA	29 700	2 000	
BRIGITTE NEHLIG	23 700	2 000	
Total	53 400	4 000	57 400

5.4. Passifs éventuels

Tous les risques en cours au 31 décembre 2018 ont fait l'objet d'une provision.

5.5. Informations sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

5.6. Informations sur les attributions d'actions gratuites

Date d'attribution	Nature	Nombre	Prix EUR	Actions pouvant être souscrites	Quantités souscrites au 31/12/18	Quantité restant au 31/12/18
19/05/2017	AGA (1)	150 000		150 000	-150 000	
19/05/2017	AGA (2)	458 070		458 070		458 070
18/05/2018	AGA (3)	600 000				
31/12/2017	BSA (4)	4 453 707	1,05	4 132 326	-4 132 326	
31/12/2016	OCA (5)	10 548 984	1,05	10 548 984		10 548 984

(1) Les 150 000 actions attribuées le 19/05/2017 ont été acquises le 20/05/2018

(2) Les 458 070 actions ont été attribuées le 18/05/2018 et pourront être acquises en mai 2019

(3) Les 600 000 pourront être attribuées en mai 2019, en fonction de critères de performance (délai d'acquisition d'1 an)

(4) Les BSA pouvaient être exercés jusqu'au 30/06/2018, l'augmentation de capital correspondant aux 4 132 326 BSA indiqués ci-dessus a été constatée en deux temps: le 26/01/2018 pour 396 131 BSA et le 06/07/2018 pour le solde (3 736 195 BSA)

(5) Les OCA sont décrites en note 4.9 ci-après

Note 6 - Tableau des filiales et des participations

Filiales	Pays	% détenion	Capital social	Cap Propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Val. brute des titres	VNC des titres	Dividendes	Prêt
ADMISSIONS SAS	FR	100%	150 000	3 164 445	5 875 751	1 184 188	7 934 402	7 934 402		
ADMISSIONS CONSULTING	FR	100%	50 000	-256 042	4 059 419	53 777	50 000	50 000		
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	FR	100%	38 500	311 766	11 350 317	580 349	841 197	841 197		
SAVOIR FAIRE & ENTREPRISE	FR	100%	1 500	-505 060	54 237	112 459	1 500	0		
ADMISSIONS SOLUTIONS	FR	100%	15 000	30 771	4 539 023	9 361	15 000	15 000	136 500	
ADMISSIONS TECHNOLOGIES	FR	100%	15 000	68 414	4 146 785	51 838	15 000	15 000	57 300	
ADMISSIONS TRANSITIONS	FR	100%	15 000	-40 378	2 292 632	-39 364	15 000	15 000		
ADMISSIONS CONSEIL	FR	100%	50 000	-115 601	6 396 442	-16 912	131 671	131 671		
ADMISSIONS SUPPORT ET ASSISTANCE	FR	100%	50 000	80 942	3 435 155	25 788	104 715	104 715	3 000	
ADMISSIONS INGENIERIE	FR	100%	15 000	110 379	4 108 880	91 279	15 000	15 000	105 750	
ADMISSIONS EXPERTISE	FR	100%	50 000	143 772	4 625 382	93 631	148 259	148 259		
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	FR	100%	50 000	-1 108 250	1 744 439	-709 883	101 604	0		
ADMISSIONS AUDIT ET MANAGEMENT	FR	100%	50 000	-46 939	1 560 275	-41 133	124 413	124 413		
ADMISSIONS STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT	FR	100%	50 000	92 167	3 733 710	37 095	124 413	124 413	80 000	
ADMISSIONS ACCESS	FR	100%	125 000	-86 985	4 582 936	-226 091	1 431 876	986 851	162 500	
VALOR CONSULTANT	FR	100%	2 126 600	3 248 996	25 635 440	975 491	2 902 402	2 902 402	325 381	
VALOR ONE	FR	100%	50 000	-228 263	4 649 849	-76 279	50 000	50 000		
FREELANCE.COM PORTAGE	FR	100%	15 000	-13 801	591 260	-28 801	15 000	15 000		
PROVIGIS	FR	100%	700 000	398 309	1 820 530	317 042	1 995 648	1 995 648		
FREELANCE SERVICES	FR	100%	50 000	445 000	8 162 088	196 111	50 000	50 000		
FREELANCE MAROC	MAROC	100%	350 000 MAD	913 344	5 750 571	149 129	944 827	944 827		
TEOPHILE	FR	90%	50 000	29 230	17 974	-20 770	45 000	45 000		
FREELANCE UK.COM	UK	100%	1 GBP	2 849	180 851	2 906	1	1		100 621

Brigitte NEHLIG
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Versailles

23, rue du Château
92250 LA GARENNE COLOMBES



23/25 Avenue Mac-Mahon
75017 PARIS

FREELANCE.COM

Société Anonyme au capital de 2 861 622,72 euros
Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex
RCS Nanterre B 384 174 348 - SIRET 384 174 348 00076 - APE 6202 A

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FREELANCE.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté :

- sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés ;
- et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour celles relatives à l'écart d'acquisition, qui figure au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant net de 35,6 millions d'euros, aux provisions destinées à couvrir les risques associés aux litiges et contentieux en cours ainsi qu'aux dettes envers les salariés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à La Garenne Colombes et à Paris, le 23 avril 2019
Les Commissaires aux Comptes



Brigitte NEHLIG
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Versailles



Comptabilité Audit Développement
Alexandre DROUHIN
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

Comptes Consolidés 31/12/2018



Table des matières

BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	5
NOTE ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture	6
Note 2 - Principes et méthodes comptables – modalités de consolidation.....	7
2.1. Référentiel comptable.....	7
2.2. Modalités de consolidation	7
2.3. Méthodes et règles d'évaluation	8
Note 3 - Périmètre de consolidation	10
Note 4 - Informations sur les postes du bilan	12
4.1. Ecart d'acquisition	12
4.2. Immobilisations incorporelles	12
4.3. Immobilisations corporelles	13
4.4. Immobilisations financières	14
4.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation.....	14
4.6. Valeurs mobilières de placement.....	15
4.7. Variation des capitaux propres	15
4.8. Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation	16
4.9. Emprunts et dettes financières	17
4.10. Dettes d'exploitation.....	17
Note 5 - Informations sur les postes du compte de résultat	18
5.1. Ventilation du chiffre d'affaires	18
5.2. Autres produits d'exploitation	18
5.3. Détail des autres achats et charges externes.....	19
5.4. Détail des frais de personnel.....	19
5.5. Décomposition du résultat financier.....	19
5.6. Décomposition du résultat exceptionnel	20
5.7. Impôt sur les résultats et impôts différés	20

Note 6 -	Autres informations	21
6.1.	Engagements hors bilan	21
6.2.	Passifs éventuels	21
6.3.	Effectif permanent à fin décembre 2018	21
6.4.	Honoraires des Commissaires aux comptes.....	22
6.5.	Parties liées	22
Note 7 -	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	23

ETATS DE SYNTHESE

BILAN

ACTIF en K€	§	31/12/2018	31/12/2017
Ecart d'acquisition	4.1	35 650	35 035
Capital Souscrit Non Appelé			
Immobilisations incorporelles	4.2	2 609	1 651
Immobilisations corporelles	4.3	441	414
Immobilisations financières	4.4	1 362	1 189
Actif immobilisé		40 062	38 289
Stocks et encours			
Créances clients	4.5	39 704	32 197
Actifs d'impôts différés	4.5		
Autres créances	4.5	9 384	8 500
Valeurs mobilières de placement	4.6	490	641
Disponibilités	7	19 837	18 721
Actif circulant		69 415	60 058
Comptes de régularisation	4.5	373	275
Total ACTIF		109 850	98 622

PASSIF en K€	§	31/12/2018	31/12/2017
Capital social		2 862	2 467
Primes d'émission, de fusion , d'apport		29 451	24 590
Réserves		-3 156	-5 637
Résultat Groupe		4 448	2 189
Titres en autocontrôle		-86	
Capitaux propres - Part du groupe	4.7	33 519	23 609
Intérêts minoritaires	4.7		311
Autres Fonds Propres			
Provisions pour risques et charges	4.8	1 561	2 438
Emprunts et dettes financières	4.9	11 411	13 555
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.10	19 424	14 272
Dettes fiscales et sociales	4.10	42 165	42 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4.10	7	15
Autres dettes	4.10	841	1 439
Dettes		73 848	71 298
Comptes de régularisation		922	966
Total PASSIF		109 850	98 622

COMPTE DE RESULTAT

En K€	§	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	5.1	187 711	154 497
Autres produits d'exploitation	5.2	1 487	1 277
Achats et variations de stocks		6	13
Autres achats et charges externes	5.3	76 606	55 130
Impôts et taxes		2 902	2 369
Charges de Personnel	5.4	103 133	92 281
Dotations aux amortissements des immobilisations		241	278
Dotations aux provisions	4.8	542	1 309
Charges d'exploitation		183 430	151 380
Résultat d'exploitation		5 768	4 394
Résultat financier	5.5	-737	-100
Résultat courant avant impôt		5 031	4 294
Résultat exceptionnel	5.6	388	-1 321
Participation des salariés			-52
Impôts sur le résultat	5.7	-970	-652
Résultat des sociétés intégrées		4 448	2 269
Dotat. aux amortissements des écarts d'acquisition	4.1		
Résultat d'ensemble consolidé		4 448	2 269
Résultat groupe		4 448	2 189
Résultat hors groupe			80
Résultat par action (en €)	2.3.10	0,13	0,07
Résultat dilué par action (en €)	2.3.10	0,11	0,05

NOTE ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Tous les montants de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros (K€).

Les notes ci-dessous représentent l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2018 qui présentent un total de bilan de 109 850 K€ et un résultat net - part du groupe de 4 448 K€.

Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture

Apport du solde des titres du Pôle Maroc

Après approbation par l'assemblée du 29 juin 2018 d'un apport de titres représentant 40% du capital de FREELANCE.COM MAROC, FREELANCE.COM détient la totalité de son pôle MAROC composé de FREELANCE.COM MAROC, EGO INTERIM et EGO RECRUTEMENT.

Cette opération s'est traduite notamment par la constatation :

- d'un écart d'acquisition à l'actif pour un montant de 615 K€,
- d'une augmentation des capitaux propres de FREELANCE.COM pour 916 K€ (y compris prime d'apport)
- du versement d'une soulte de 12K€,
- et par la disparition des intérêts minoritaires.

Dynamique de croissance

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé de FREELANCE.COM s'est établi à 187.7 M€, en progression de +21.5 % par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2017. En France, le chiffre d'affaires de FREELANCE.COM s'est inscrit en hausse de +21.4% à 136.3 M€ (73% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe), porté par l'activité commerciale initiée l'an dernier et par le démarrage de nouvelles missions au cours de l'année 2018.

A l'international (Allemagne, Maroc, Suisse), l'activité a crû de +22% pour s'établir à 51.4 M€.

Fin du recours à l'affacturage par le pôle VALOR

Les sociétés VALOR CONSULTANTS et VALOR ONE ont mis fin à leur contrat d'affacturage à compter du 1er janvier 2018. Seule la société FREELANCE.COM continue à avoir recours à ce type de financement. L'encours des créances cédées par ces deux sociétés au 31 décembre 2017 se montait à 3.2 M€.

Augmentations de capital / Continuité de détention de l'actionnaire majoritaire

Au cours de l'année, FREELANCE.COM a procédé à diverses augmentations de capital pour un montant total de 5 255 K€, dont 4 339 K€ en numéraire (dont 416 K€ de BSA exercés sur le 2^{ème} semestre 2017 et 3 923 K€ courant 2018) et 916 K€ en nature.

CBV demeure l'actionnaire majoritaire et détient 74.50 % des titres de FREELANCE.COM au 31 décembre 2018 (vs 86.30 % au 31 décembre 2017).

Autres faits marquants

Aucun autre évènement ayant eu, ou susceptible d'avoir, une incidence significative sur les comptes consolidés, ou de faire l'objet d'une mention dans la présente annexe, n'est à signaler.

Note 2 - Principes et méthodes comptables – modalités de consolidation

2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables applicables en France et avec les règles de consolidation définies dans le règlement n° 99-02 du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Modalités de consolidation

2.2.1. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés sur lesquelles FREELANCE.COM exerce, directement ou indirectement, de droit ou de fait, un contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Les entités sans activité ou sans actif significatif ne sont toutefois pas consolidées.

Les sociétés contrôlées conjointement par plusieurs actionnaires sont intégrées proportionnellement au pourcentage de contrôle.

Les sociétés dans lesquelles FREELANCE.COM exerce une influence notable, présumée lorsque la détention est supérieure à 20 % du capital, sont mises en équivalence.

La date de clôture des comptes consolidés est celle de la société mère du groupe, soit le 31 décembre de chaque année, et correspond à la date de clôture de chacune des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

2.2.2. Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion des prises de participation correspondent à la différence entre la juste valeur du prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise retraitée. Ils sont ventilés sur les postes d'actifs et de passifs appropriés.

Le solde non affecté positif de ces écarts est présenté à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

La durée d'utilisation de l'écart d'acquisition positif est déterminée à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

Les écarts d'acquisition sont analysés à chaque clôture afin d'apprécier leur valeur nette et d'appliquer éventuellement une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, les dépréciations comptabilisées n'étant jamais reprises.

L'évaluation des écarts d'acquisition des filiales opérationnelles est appréciée en fonction de critères de rentabilité et de développement. Pour les filiales de portage, ces critères sont appliqués à l'ensemble du pôle.

Lorsque la différence de consolidation est négative, elle est inscrite en « provisions » au passif du bilan et est rapportée au résultat selon une durée tenant compte de sa nature.

2.2.3. Conversion des comptes des sociétés étrangères n'appartenant pas à la zone Euro

La conversion en euros des comptes des sociétés étrangères autonomes a été effectuée de la manière suivante :

- les éléments non monétaires, à l'exception des capitaux propres, et les éléments monétaires du bilan ont été convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ; les capitaux propres ont été convertis au cours historique ;
- l'ensemble des produits et des charges a été converti au cours de change moyen de la période considérée.

L'utilisation complète de la méthode du cours historique préconisée par le Règlement n° 99-02 du CRC pour les sociétés étrangères non autonomes (conversion au cours historique de l'ensemble des éléments non monétaires ainsi que des dotations ou reprises des provisions pour dépréciation correspondantes) n'aurait pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés par rapport à la méthode simplificatrice adoptée.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût historique d'achat ou de production ou à leur juste valeur à la date d'acquisition de la filiale qui en est propriétaire.

Elles comprennent :

- les marques et les noms de domaine FREELANCE.COM dont la valeur d'inventaire est appréciée chaque année en fonction des perspectives du groupe, et qui ne font l'objet d'aucun amortissement,
- les logiciels spécifiques

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée de vie qui n'excède pas 5 ans.

2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition ou à leur juste valeur à la date d'acquisition de la filiale qui en est propriétaire.

Elles font l'objet d'un amortissement économique calculé selon le mode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée. Les taux habituels retenus sont les suivants :

- | | |
|--|------------|
| • agencements et installations générales | 5 ans |
| • matériel de bureau et informatique | 3 à 4 ans |
| • mobilier | 8 à 10 ans |

Les entités du groupe n'utilisent pas le crédit-bail comme mode de financement des immobilisations.

2.3.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont converties et comptabilisées suivant les cours de change à la clôture de l'exercice ou de la période, les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en produits ou charges financières.

Les créances font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement et de contentieux.

FREELANCE.COM a recours aux services d'un factor (Cf. note 6.1).

2.3.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation dans le cas où leur valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition.

2.3.5. Provisions pour risques et charges

Les risques et charges sont provisionnés au mieux de notre connaissance, dès lors qu'un événement survenu ou en cours les rendent probables à la date d'établissement des comptes et que leur montant peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de leur utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement prévu.

2.3.6. Provisions pour indemnités de fin de carrière

Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite dues au personnel permanent en activité sous contrat à durée indéterminée sont mentionnés en engagement hors bilan. L'évaluation de ces engagements résulte d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan, en application des dispositions prévues par la convention collective et de la prévision d'un départ à 65 ans à l'initiative du salarié.

Cette estimation tient compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

2.3.7. Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge

Le chiffre d'affaires et la marge associée sont pris en compte mensuellement, au fur et à mesure de la réalisation des missions.

2.3.8. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant de l'activité ordinaire sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

2.3.9. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable aux taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice. Ils sont calculés sur les différences temporaires existant entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et des passifs, ainsi que sur les retraitements pratiqués en consolidation, dans la mesure où ils sont significatifs.

Les impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables ne sont retenus que dans la mesure où leur récupération est probable dans un avenir raisonnable.

2.3.10. Résultat par action

Deux types de résultats sont présentés : le résultat par action et le résultat dilué par action.

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant la période. Les actions en circulation sont les actions émises, hors actions propres rachetées par Freelance.com et incluses dans les capitaux propres.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est modifié pour tenir compte de l'effet éventuel de dilution des actions à émettre dans le cadre de la conversion des instruments dilutifs en circulation.

Ce calcul n'est pas réalisé en situation intermédiaire.

Les instruments dilutifs existant à la date du 31 décembre 2018 sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	Nature	Nombre	Prix EUR	Actions pouvant être souscrites	Quantités souscrites au 31/12/18	Quantité restant au 31/12/18
19/05/2017	AGA (1)	150 000		150 000	-150 000	
19/05/2017	AGA (2)	458 070		458 070		458 070
18/05/2018	AGA (3)	600 000				
31/12/2017	BSA (4)	4 453 707	1,05	4 132 326	-4 132 326	
31/12/2016	OCA (5)	10 548 984	1,05	10 548 984		10 548 984

(1) Les 150 000 actions attribuées le 19/05/2017 ont été acquises le 20/05/2018

(2) Les 458 070 actions ont été attribuées le 18/05/2018 et pourront être acquises en mai 2019

(3) Les 600 000 pourront être attribuées en mai 2019, en fonction de critères de performance (délai d'acquisition d'1 an)

(4) Les BSA pouvaient être exercés jusqu'au 30/06/2018; l'augmentation de capital correspondant aux 4 132 326 BSA indiqués ci-dessus a été constatée en deux temps : le 26/01/2018 pour 396 131 BSA et le 06/07/2018 pour le solde (3 736 195 BSA)

(5) Les OCA sont décrites en note 4.9 ci-après

Note 3 - Périmètre de consolidation

L'ensemble des sociétés dans lesquelles FREELANCE.COM exerce, directement ou indirectement, un contrôle de droit ou une influence notable a été consolidé, à l'exception toutefois des sociétés FREELANCE MODELS et TEOPHILE, sans activité significative au 31 décembre 2018.

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2018 ainsi que les pourcentages d'intérêts détenus par le groupe sont présentés ci-après ; elles sont toutes consolidées en intégration globale.

Sur les 30 sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2017, l'une d'elles a été absorbée par la réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) en date du 1er janvier 2018 :

- SAVOIR FAIRE & RESSOURCES (TUP au profit de FREELANCE.COM)

Le nouvel ensemble est constitué de 31 sociétés car le groupe a créé une nouvelle société FREELANCE.COM PORTAGE, porteuse d'une nouvelle offre de portage digital, ainsi que la société FREELANCE UK pour le développement de nos offres au Royaume-Uni.

Code	Entité	Siège social	Pays	SIREN	% intérêts N	% intérêts N-1
ADM16	ALTOREM GROUP	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	FRA	421 873 290	100,00	100,00
ACCESS	ADMISSIONS ACCESS		FRA	478 676 901	100,00	100,00
ADM78	ADMISSIONS AUDIT ET MANAGEMENT	25 rue du Maréchal Foch 78000 Versailles	FRA	487 528 226	100,00	100,00
ADM44	ADMISSIONS CONSEIL	12 avenue Carnot 44017 Nantes cedex 01	FRA	487 599 516	100,00	100,00
ADM13	ADMISSIONS CONSULTING	165 avenue du Prado 13272 Marseille cedex 08	FRA	750 370 710	100,00	100,00
ADM75	ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	Tour de l'Horloge 4 place L.Armand 75603 Paris cdx 12	FRA	487 531 659	100,00	100,00
ADM69	ADMISSIONS EXPERTISE	1 boulevard Marius Vivier Merle 69443 Lyon cedex 03	FRA	487 595 944	100,00	100,00
ADM91	ADMISSIONS FORMATION	6 rue du Bois Sauvage 91000 Evry	FRA	493 192 306	100,00	100,00
ADM60	ADMISSIONS INGENIERIE	9 rue des Otages 60500 Chantilly	FRA	789 397 361	100,00	100,00
ADMSAS	ADMISSIONS SAS	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	FRA	412 383 234	100,00	100,00
ADM14	ADMISSIONS SAVOIR FAIRE		FRA	413 598 632	100,00	100,00
ADM27	ADMISSIONS SOLUTIONS	2 bis rue Dufay 27120 Pacy sur Eure	FRA	789 464 427	100,00	100,00
ADM95	ADMISSIONS STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT	20 rue Lavoisier 95300 PONTOISE	FRA	487 610 099	100,00	100,00
ADMSUISSE	ADMISSIONS SUISSE	rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg	CHE		100,00	100,00
ADM59	ADMISSIONS SUPPORT ET ASSISTANCE	14 rue du Vieux Faubourg 59000 Lille	FRA	493 245 690	100,00	100,00
ADM31	ADMISSIONS TECHNOLOGIES	9 place Alphonse Jourdain 31000 Toulouse	FRA	808 257 026	100,00	100,00
ADM35	ADMISSIONS TRANSITIONS	107 Avenue Henri Freville 35200 Rennes	FRA	808 112 833	100,00	100,00
EGOINT	EGO INTERIM	221 boulevard Zerktoni Casablanca	MAR		100,00	60,00
EGOREC	EGO RECRUTEMENT	221 boulevard Zerktoni Casablanca	MAR		100,00	60,00
ERGONOSCH	ERGONOS CONSULTING	rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg	CHE		100,00	100,00
ERGONOSDE	ERGONOS GERMANY	FriedrichstraBe 95, 10117 Berlin	GER		100,00	100,00
FMAROC	FREELANCE MAROC	221 boulevard Zerktoni Casablanca	MAR		100,00	60,00
FUK	FREELANCE UK	c/o James Cowper Kreston, Reading Bridge House, George Street, Reading, Berkshire, England, RG1 8LS	GBP		100,00	
FCOM	FREELANCE.COM	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	FRA	384 174 348	100,00	100,00
FPOR	FREELANCE.COM PORTAGE		FRA	837 521 442	100,00	
FSERV	FREELANCE SERVICES		FRA	517 703 385	100,00	100,00
PVG	PROVIGIS		FRA	431 960 251	100,00	100,00
SAGE	SAGE	rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg	CHE		100,00	100,00
ADM15	SAVOIR FAIRE & ENTREPRISE	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	FRA	490 844 586	100,00	100,00
VCS	VALOR CONSULTANT		FRA	311 810 816	100,00	100,00
VONE	VALOR ONE		FRA	505 317 503	100,00	100,00

Note 4 - Informations sur les postes du bilan

4.1. Ecarts d'acquisition

Sociétés acquises	Pays	Année d'acquisition	Ecart initial en KEUR	Valeur nette au 31/12/2017	Augmentation 31/12/2018	Dépréciation 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018
BRANCHE PORTAGE	FRA	2016	35 035	35 035			35 035
POLE MAROC	FRA	2018	615		615		615
			35 650		615		35 650

Fin décembre 2018, l'apport des titres (40%) par l'actionnaire de la filiale marocaine a généré un écart de première consolidation de 615 K€.

Le Groupe Freelance procède annuellement à un test de dépréciation qui n'a conduit à aucune dépréciation fin 2018.

4.2. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en K€	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais d'établissement et assimilés	3	3	-3			3
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	2 698	479	-97			3 080
Fonds commercial	36	445				481
Autres immo.incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours		155				155
Immobilisations incorporelles brutes	2 737	1 082	-100			3 719

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Amort.des frais d'établissement	-3	-1	3			-1
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	-1 066	-109	102			-1 073
Dépréciation .fonds commercial	-17	-19				-36
Amort.autres immo.incorporelles.						
Immobilisations incorporelles en cours						
Amortissements et provisions	-1 086	-129	105			-1 110

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais d'établissement et assimilés		2				2
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	1 632	370	5			2 007
Fonds commercial	19	426				445
Autres immo.incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours		155				155
Valeurs nettes	1 651	953	5			2 609

Le poste « concessions, brevets et droits similaires » comprend notamment :

- la marque « FREELANCE.COM » ainsi que les marques et noms de domaine associés évalués à 1 260 K€ lors de leur première consolidation en 2002, évaluation confirmée depuis par un test annuel de dépréciation.
- les logiciels spécifiques permettant le développement des services de Data RSE sous la marque PROVIGIS et des services en freelance sur le marché mondial par FREELANCE.COM.
Un nouvel outil de gestion a été mis en service en toute fin d'exercice pour 479 K€, ayant vocation à s'inscrire dans une évolution du portage salarial vers l'embauche déléguée.
Ces logiciels spécifiques supportant l'exploitation font l'objet d'un amortissement linéaire, calculé sur une durée qui n'excède pas 5 ans.
- L'acquisition d'un fonds commercial pour 445 K€ de prestations de services auprès de CBV. Ce fonds a une durée de vie limitée et sera amorti en linéaire sur 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.
- Les immobilisations incorporelles en-cours sont liées au développement d'un nouveau logiciel.

4.3. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes en K€	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outilla	160					160
Autres immobilisations corporelles	1 021	183	-81		10	1 133
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	1 181	183	-81		10	1 294

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outilla	-77	-14				-90
Autres immobilisations corporelles	-691	-118	56		-10	-762
Dépréciation immo.corporelles						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	-767	-132	56		-10	-853

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outilla	84	-14				70
Autres immobilisations corporelles	330	66	-25			371
Dépréciation immo.corporelles						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	414	52	-25			441

4.4. Immobilisations financières

Le poste « Immobilisations financières » se décompose comme suit en valeurs nettes au 31 décembre 2018 :

Valeurs en K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres non consolidés		45	-		-	45
Créances rattachées à des participations						
Prêts	437	76	-8			505
Dépôts et garanties versées	481	33	-5		4	514
Autres créances immobilisées	270	18	-2		10	298
Total	1 189	172	-14		14	1 362

Les titres non consolidés au 31 décembre 2018 concernent la société TEOPHILE détenue à 90% (45 K€).

Les prêts correspondent aux sommes versées au titre du 1% construction par les sociétés de portage salarial.

Au 31 décembre 2018, les dépôts de garantie se montent à 514 K€ (dont 232 K€ sur FREELANCE.COM consentis dans le cadre de la location des bureaux situés à la Grande Arche de la Défense, 68 K€ issus de l'apport de la branche d'activité de portage de CBV, 173 K€ sur la filiale marocaine d'intérim). Les autres créances immobilisées sont issues des filiales suisses pour 272 K€ et de la société FREELANCE.COM pour 24 K€ (contrat de liquidité).

4.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation

Valeurs en K€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients	41 754	-2 050	39 704	32 197
Actifs d'impôt différé				
Créances sociales	165		165	115
Créances fiscales	7 617		7 617	7 078
Autres créances	363		363	477
Factor	1 239		1 239	830
Total autres créances	9 384		9 384	8 500
Charges constatées d'avance	373		373	275
TOTAL GENERAL	51 511	-2 050	49 461	40 972

L'essentiel des créances d'exploitation est à échéance à moins d'un an à l'origine. Les créances sur l'Etat comprennent principalement la TVA déductible pour 5 493 K€ et des crédits et avances d'impôts de 2 123 K€. Les comptes de Factor représentent notamment les sommes laissées en garantie au Factor jusqu'au paiement par les clients des factures cédées.

NB : Les créances clients ne tiennent pas compte des créances cédées au factor. Au 31/12/2018, l'encours d'affacturage s'élève à 14 921 K€ pour 9 488 K€ au 31/12/2017.

Les sociétés VALOR CONSULTANTS et VALOR ONE ont mis fin à leur contrat d'affacturage à compter du 1er janvier 2018. Seule la société FREELANCE.COM continue à avoir recours à ce type de financement. L'encours des créances cédées par ces deux sociétés au 31 décembre 2017 se montait à 3.2 M€.

4.6. Valeurs mobilières de placement

Valeurs en K€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	511	-22	490	641

4.7. Variation des capitaux propres

Valeurs en K€	Capital	Réserves + Primes	Titres en autocontrôle	Résultats	Ecart de conversion	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	2 455	19 031		296	16	21 798	245
Affectation en réserves		296		-296			
Variation de capital	12	-2				10	
Résultat N-1				2 189		2 189	80
Variation des écarts de conversion					-388	-388	-14
Capitaux propres N-1	2 467	19 325		2 189	-373	23 608	311
Affectation en réserves		2 189		-2 189			
Variation de capital	395	4 861				5 255	
Variation de titres en autocontrôle			-86			-86	
Rachat aux minoritaires							-311
Résultat N				4 448		4 448	
Variation des écarts de conversion					292	292	
Capitaux propres N	2 862	26 375	-86	4 448	-80	33 519	

Le nombre d'actions composant le capital social de FREELANCE.COM SA se détaille comme suit :

	Nb d'actions	Valeur nominale
Au 31/12/2017	30 837 958	0,08 €
Au 31/12/2018	35 770 284	0,08 €

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le capital social de FREELANCE.COM a été augmenté de 394.586,08 euros :

- 31.690.48 euros par émission de 396.131 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune (Bon de Souscription d'Actions BSA)
- 12.000 euros par émission de 150.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune (Attribution Gratuite d'Actions AGA)
- 52.000 euros par émission de 650.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune (rémunération Pôle Maroc)
- 298.895.60 euros par émission de 3.736.195 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune (Bon de Souscription d'Actions BSA)

Il passe ainsi de 2.467.036,64 euros composé de 30.837.958 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro à 2.861.622,72 euros composé de 35.770.284 actions de 0,08 euro de valeur nominale.

Au titre des opérations décrites ci-dessus, les primes d'émission et d'apport de FREELANCE.COM ont augmenté d'un montant total de 4 860 856 euros.

La société FREELANCE.COM détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont. Au cours de l'exercice 2018, FREELANCE.COM a acheté 120 181 titres et en a vendu 71 423. Au 31 décembre 2018, elle détient 48 758 titres valorisés à leur prix d'achat, soit 86 K€, selon la méthode FIFO (Premier Entrée Premier Sorti). Les plus-values ou moins-values de cession sont constatées directement en résultat.

4.8. Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

Valeurs en K€	Ouverture	Augmentation	Diminutions (1)	Variation de périmètre	(2) Autres mouvements	Clôture
Provisions pour Risques et Charges	2 438	216	-1 100		7	1 561
Provisions pour dépréciations sur :						
- immobilisations incorporelles	38	19	-6			51
- immobilisations corporelles						
- immobilisations financières	46				-30	16
- comptes clients	2 609	519	-1 110		32	2 050
- autres créances						
- valeurs mobilières	11	11				22
Total	5 142	765	-2 216		8	3 699

Impact en résultat

Résultat d'exploitation
 Résultat financier
 Résultat exceptionnel

	Dotations	Reprise
	542	-1 148
	11	
	216	-1 055
	769	-2 203

- (1) les provisions reprises correspondent pour l'essentiel à des provisions utilisées
- (2) les autres mouvements concernent principalement les variations des cours de devises

Les provisions et dépréciations concernent principalement cinq types de risque :

- Les risques réglementaires (fiscalité, Urssaf, etc.) pour un montant de 709 K€
- Les risques clients de non recouvrement de créance à hauteur de 2 050 K€
- Les risques sociaux de litiges avec le personnel à hauteur de 611 K€
- Les risques commerciaux contractuels pour 240 K€
- Les risques technologiques liés aux développements informatiques pour 35 K€

Les dotations et reprises de provision d'exploitation concernent principalement le risque de non recouvrement des créances clients.

Les dotations et reprises de provision qui impactent le résultat exceptionnel sont détaillées dans la note 5.6 et concernent principalement les autres risques.

4.9. Emprunts et dettes financières

Valeurs en K€	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	11 076		11 076	
Emprunts bancaires				
Concours bancaires courants	5	5		
Autres dettes financières	330	330		
Dettes de location - financement				
Emprunts et dettes financières	11 411	335	11 076	

FREELANCE.COM a procédé le 22 décembre 2016 à l'émission, au pair, de 10 548 984 obligations convertibles de 1,05 € de valeur nominale chacune, soit un emprunt obligataire global de 11 076 K€ entièrement souscrit par CBV. Chaque obligation convertible donne droit, à tout moment jusqu'à son échéance de 5 ans, à 1 action nouvelle FREELANCE.COM. Les obligations convertibles portent intérêt à un taux de 3% l'an. Elles ne seront pas admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris ni sur aucun autre marché boursier.

Les autres dettes financières pour 330 K€ concernent les intérêts sur les obligations convertibles.

Fin 2018, la totalité de l'emprunt AD'MISSIONS est soldé avec le remboursement par anticipation de 1 000 K€ en septembre 2017 et 1 400 K€ majoré des intérêts en septembre 2018 sur l'emprunt souscrit en janvier 2016 par AD'MISSIONS (sociétés apportées par CBV) auprès de CBV pour financer l'acquisition de la société ERGONOS.

4.10. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation sont pour l'essentiel exigibles à moins d'un an, leur ventilation est la suivante :

Valeurs en K€	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 424	14 272
Dettes sociales	29 894	30 997
Dettes fiscales	12 271	11 020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7	15
Autres dettes	841	1 439
Total autres dettes	43 013	43 472
Total	62 437	57 743

Note 5 - Informations sur les postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Valeurs en K€	31/12/2018	31/12/2017
Prestations de services :	69 917	46 492
- France	46 890	24 770
- Export	23 027	21 722
Portage salarial	115 809	105 922
- France	87 403	85 420
- Export	28 406	20 503
Autres	1 984	2 083
Total	187 711	154 497

La ligne « Autres » concerne le chiffre d'affaires de PROVIGIS et les facturations de FREELANCE SERVICES aux entités hors groupe.

5.2. Autres produits d'exploitation

Ils comprennent des reprises de provisions sur des créances douteuses à hauteur de 1 097 K€, des reprises de provision pour risques et charges de 45 K€, des reprises de provision sur immobilisation à hauteur de 6 K€, des transferts de charges pour 335 K€.

5.3. Détail des autres achats et charges externes

Valeurs en K€	31/12/2018	31/12/2017
Achats de prestations	60 910	39 155
Commissions des commerciaux	1 011	1 034
Autres	14 685	14 941
Total	76 606	55 130

5.4. Détail des frais de personnel

Valeurs en K€	31/12/2018	31/12/2017
Personnel administratif	9 970	8 654
Personnel porté et intérimaires	93 163	83 627
Total	103 133	92 281

Dont 152 K€ de participation des salariés au résultat. Fin 2017, la participation des salariés au résultat (52 K€) était inscrite dans une rubrique spécifique du compte de résultat, après le résultat exceptionnel.

5.5. Décomposition du résultat financier

Valeurs en K€	31/12/2018	31/12/2017
Produits des autres VMP & créances de l'actif immo	128	120
Autres Intérêts et Produits assimilés	16	15
Reprises sur provisions & Transfert de charges		6
Différences positives de change	184	505
Produits nets sur cessions et valeurs mob. de placement		6
Produits financiers	328	653
Dotations financières aux amortissements et provisions	11	
Intérêts et charges assimilées	582	533
Différences négatives de change	472	220
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement		
Charges financières	1 065	754
Résultat financier	-737	-100

Les filiales suisses contribuent pour l'essentiel aux différences nettes de change de – 169 K€.

Les intérêts et charges assimilées de 582 K€ comprennent pour 332 K€ les intérêts calculés sur FREELANCE.COM lié à l'emprunt obligataire émis le 31 décembre 2016 avec CBV, ainsi que 187 K€ d'intérêts d'emprunt et de comptes-courants sur le pôle AD'MISSIONS avec CBV. D'autre part, le pôle AD'MISSIONS a facturé des intérêts à CBV pour 118 K€ au cours de l'année 2018.

5.6. Décomposition du résultat exceptionnel

Valeurs en K€	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	505	160
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	94	
Reprises de provisions & transfert de charges	1 055	416
Produits exceptionnels	1 655	576
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 025	893
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	26	558
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	216	446
Charges exceptionnelles	1 267	1 897
Résultat exceptionnel	388	-1 321

Le résultat exceptionnel net comprend pour 288 K€ le résultat favorable de la clôture d'un litige avec l'Administration fiscale.

5.7. Impôt sur les résultats et impôts différés

L'impôt sur le résultat constaté correspond aux impôts sur les sociétés dus par les filiales marocaines (88 K€), les filiales suisses-allemandes (478 K€) et les filiales françaises (403 K€).

Aucun impôt différé n'est constaté.

A titre d'information, les reports déficitaires dont dispose le Groupe à fin 2018 s'élèvent à 10 072 K€.

Note 6 - Autres informations

6.1. Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant en K€
Encours des créances clients cédées à un organisme d'affacturage	14 921
Garantie autonome à première demande au profit du bailleur des locaux de la Grande Arche de La Défense	152
Remboursement de la franchise de loyer en cas de départ avant le 31/01/2023	738
Indemnités de départ à la retraite (1)	105

Engagements reçus	Montant en K€
Garantie Actif Passif consentie par le cédant du Groupe ACCESS ETOILE jusqu'au 31/12/2018	428
Garantie Actif Passif consentie par les cédants du Groupe SAVOIR FAIRE jusqu'au 16/06/2021	340

(1) Hypothèses avec un taux d'actualisation de 1.45% et un taux d'évolution des rémunérations de 2 %

6.2. Passifs éventuels

Tous les risques en cours au 31 décembre 2018 ont fait l'objet d'une provision.

6.3. Effectif permanent à fin décembre 2018

	France	Etranger	Total
Personnel salarié :			
- cadres	66	8	74
- employés	32	13	45
Total	98	21	119

L'effectif permanent exclut les salariés portés et les intérimaires.

6.4. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes sont pris en charges pour 180 K€ au titre de leur mission légale.

6.5. Parties liées

FREELANCE SERVICES a fait l'acquisition fin 2018 d'un fonds de commerce « Prestations de services » auprès de CBV pour un montant de 445 K€. Cette valeur a été déterminée à partir des économies de coûts (après décote) à réaliser par le Groupe FREELANCE.COM sur les 3 années à venir.

La principale autre opération concernée est décrite au § 4.9 ci-dessus.

Note 7 - Tableau de flux de trésorerie consolidé

Valeurs en K€	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé	4 448	2 269
Amortissements et provisions	-619	-56
Variation des impôts différés		
Plus et moins values de cession, nettes d'impôts	-58	558
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	3 771	2 770
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)	-3 825	-1 038
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-54	1 733
Acquisitions d'immobilisations	-1 531	-761
Incidences des variations de périmètre	-13	
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	97	1 094
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 447	333
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	3 923	11
Emissions d'emprunts	330	416
Remboursements d'emprunts	-1 784	-1 067
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 470	-641
Variation de trésorerie	971	1 425
Trésorerie - Ouverture	19 361	18 065
Concours bancaire courant - Ouverture	-266	-9
Trésorerie - Variation cours devises	266	-389
Trésorerie - Autres variations	-11	6
Trésorerie - Clôture	20 327	19 361
Concours bancaire courant - Clôture	-5	-266
Variation comptes de trésorerie	971	1 424

(1) dont impact sortie factor du pôle VALOR sur les créances clients pour 3 200 K€ au 1er janvier 2018.

Brigitte NEHLIG
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Versailles

23, rue du Château
92250 LA GARENNE COLOMBES



23/25 Avenue Mac-Mahon
75017 PARIS

FREELANCE.COM

Société Anonyme au capital de 2 861 622,72 euros
Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex
RCS Nanterre B 384 174 348 - SIRET 384 174 348 00076 - APE 6202 A

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Ces conventions ont été conclues avec Groupe CBV Ingénierie, dont le représentant de la société présidente, Cour du Moulin SARL, est Monsieur Sylvestre BLAVET, président de FREELANCE.COM. Elles ont été autorisées le 18 décembre 2018 par le conseil d'administration et concernent :

Convention de domiciliation

Nature et objet : Domiciliation, à titre provisoire et précaire, concernant la moitié de la surface des bureaux pris à bail par FREELANCE.COM au 254, rue du Faubourg Saint Honoré à Paris et se terminant au plus tard en même temps que le bail commercial principal qui a commencé à courir le 15 novembre 2018 ;

Modalités : Prix : cinquante pour cent (50%) du loyer et des charges supportés par FREELANCE.COM, payables par trimestre civil à échoir, sur facture envoyée par FREELANCE.COM.

Facturation de l'exercice : 22 517,42 euros hors taxes, dont 8 496,33 euros au titre des loyers et charges à compter du 15 novembre 2018 ; le solde correspondant aux honoraires liés à la prise à bail des locaux.

Convention de cession de la marque « AD'Missions »

Nature et objet : Régularisation du transfert de propriété de la marque « AD'Missions », attachée à la branche d'activité « Portage salarial » apportée à votre société le 22 décembre 2016 par Groupe CBV Ingénierie.

Modalités : Prix symbolique de 1 euro, le prix étant inclus dans la rémunération de l'apport partiel d'actif.

En application de la loi, nous vous signalons que les autorisations préalables données par le conseil d'administration ne comporte pas les motifs justifiant de l'intérêt de ces conventions pour la société prévus par l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à La Garenne Colombes et à Paris, le 23 avril 2019
Les Commissaires aux Comptes



Brigitte NEHLIG
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Versailles



Comptabilité Audit Développement
Alexandre DROUHIN
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris